

- **VILLE de VALOGNES** -

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 21 mai 2012

L'AN DEUX MILLE DOUZE, le VINGT-ET-UN du mois de MAI, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, - légalement convoqué - s'est réuni à la Mairie - Salle Henri Cornat, en séance publique, sous la Présidence de **M. COQUELIN, Maire**.

Etaient présents : **M. Jacques COQUELIN, Maire,**
MM. Christian LAMOTTE, Jacky MOUCHEL, Mme Anne-Marie GOLSE, M. Jean-Marie LOSIO, Mme Patricia THOMAS, M. Sylvain CAILLOT, Mme Odile SANSON,
Adjoints au Maire,
MM. Pierre COURSIER, Gérard BRÉBANT, Conseillers Municipaux Délégués,
MM. Lucien LECERF, Alain THOMAS, Mmes Brigitte GRANDGUILLOTTE, Nicole HAMEL, MM. Jean-Louis VALENTIN, Michel BEAUSSARON, Mme Anne-Marie MOUCHEL, MM. Rémi BESSELIÈVRE, Christian LE BRIS, Philippe LETENNEUR, Mme Ghyslaine LE LANCHON, MM. Didier GOUJON, Jean LENOBLE et Mme Ghislaine DENNEBOUY, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : **Mme Lucie LUCAS, Conseillère Municipale (pouvoir à M. Jean-Marie LOSIO), Mme Sylvie BÉCHET, Conseillère Municipale, (pouvoir à M. Lucien LECERF), M. Damien FORTIN, Conseiller Municipal (pouvoir à Mme Ghislaine DENNEBOUY).**

Absents : **Mme Christine GENTELET, Conseillère Municipale, Melle Julie JEAN, Conseillère Municipale.**

Mme Nicole HAMEL a été élue Secrétaire.

Date de convocation : 14/05/2012
Date d'affichage : 14/05/2012
Nbre de Conseillers en exercice : 29
Nbre de Conseillers présents : 24
Nbre de Conseillers votants : 27

VILLE DE VALOGNES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 21 mai 2012 à 18 heures

COMPTE RENDU DES QUESTIONS SOUMISES A DELIBERATION

1. Composition du Conseil Municipal et représentation à différentes instances

* Démission de Madame Jocelyne MANCEAU de ses fonctions de Conseillère Municipale.

* Installation de Madame Ghislaine DENNEBOUY.

* Elections d'un délégué titulaire à la Communauté de Communes du Bocage Valognais et d'un délégué suppléant à la Commission d'Appel d'Offres.

* Formation des Commissions municipales et groupes de travail.

Suite à la démission à compter du 26 avril 2012, de **Madame Jocelyne MANCEAU** de ses fonctions de Conseillère Municipale, l'Assemblée Communale

- **PROCÈDE :**

- ✓ à l'installation de **Madame Ghislaine DENNEBOUY**, laquelle, conformément aux dispositions de l'article 270 du Code Electoral, a accepté cette fonction municipale

- ✓ à l'élection d'un nouveau Conseiller Communautaire

Proposition du Maire : Monsieur Jean-Marie LOSIO, Adjoint au Maire

Vote à bulletin secret qui donne les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 27

Bulletins blancs 8

A obtenu : Monsieur Jean-Marie LOSIO 19 voix

Monsieur Jean-Marie LOSIO est élu délégué titulaire à la Communauté de Communes du Bocage Valognais

- ✓ à l'élection d'un délégué suppléant au sein de la Commission d'Appel d'Offres

Proposition du Maire : Madame Anne-Marie GOLSE, Adjointe au Maire

Vote à bulletin secret qui donne les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 27

A obtenu : Madame Anne-Marie GOLSE 19 voix

Madame Anne-Marie GOLSE est élue déléguée suppléante de Monsieur Pierre COURSIER au sein de la Commission d'Appel d'Offres

- **PREND ACTE** de la nouvelle formation des Commissions municipales et de la désignation de **Madame Nicole HAMEL**, Conseillère Municipale au sein de la Commission Communale d'Urbanisme et du groupe de travail chargé de l'étude de l'autorisation d'occupation des sols.

2. Allocation de subventions municipales.

Tableau affiché
dans le hall de
la Mairie

Sur avis du groupe de travail réuni le 10 avril et après examen par sa Commission Finances - Développement Economique, Industriel et Commercial - Administration Générale, réunie le 14 mai 2012, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **ALLOUE** des subventions aux Organismes et Associations ayant formulé une demande ou sollicité leur renouvellement.

Ont quitté la salle au moment du vote des subventions suivantes :

- * Subvention à l'OGEC : Mme Patricia THOMAS
- * Subvention à Valognes Familles : Mme Anne-Marie MOUCHEL
- * Subvention à Enfantscène : M. Christian LAMOTTE
- * Subvention à l'Amicale Laïque : M. Jean LENOBLE.

3. Dispositions concernant le Personnel Communal.

Après examen par sa Commission Finances - Développement Economique, Industriel et Commercial - Administration Générale, réunie le 14 mai 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** :

- la modification du tableau des emplois communaux
- et la passation d'un avenant à la convention de mise à disposition de Personnel au Syndicat Mixte pour le Centre Aquatique des Communautés de Communes de Carentan et Sainte-Mère-Eglise.

4. Développement économique - PAES d'Armanville - Cession de terrains au Syndicat Mixte du Cotentin.

Par délibération du 3 octobre 2011, le Conseil Municipal a donné son accord à la cession, au Syndicat Mixte du Cotentin, d'un terrain d'une superficie totale de 17 hectares environ, à prélever dans les parcelles cadastrées section ZD n°4, 5, 10, 11, 12, 52, 59, 60, 86 et 142, au prix de 4 euros le mètre carré pour la réalisation de la première tranche opérationnelle du Parc d'Activités Économiques Structurant d'Armanville.

Avant le dépôt définitif des dossiers d'études d'impact et loi sur l'eau, les Services de l'Etat ont été consultés et il s'est avéré nécessaire de revoir les calculs de compensation des zones humides impactées par le projet de PAES, portant ainsi la surface cessible à 19 ha 54 a 41 ca.

Sur avis de sa Commission Finances – Développement économique, industriel et commercial – Administration générale, consultée le 14 mai 2012, l'Assemblée communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la cession au Syndicat Mixte du Cotentin, d'un terrain d'une superficie totale de 19 ha 54 a 41 ca.

5. Espace d'Activités Economiques – secteur de Prêmesnil – Annulation de délibérations d'une cession de parcelle.

Par délibération du 17 juin 2010, le Conseil Municipal a donné son accord à la cession d'une parcelle de terrain de 4.993 m² de l'Espace d'Activités Economiques – secteur de Prêmesnil, au groupe Saint-Roch Industries.

Par délibération du 14 mars 2011, l'Assemblée communale a donné son accord à la cession de ladite parcelle à la SCI ARMANVAL, en remplacement du Groupe Saint-Roch Industries.

Par courrier du 6 avril dernier, le gérant de la SCI a annoncé que sa Société renonçait à l'acquisition de cette parcelle, son client Mécagest-Areva ayant revu son projet industriel.

Sur avis de sa Commission Finances – Développement économique, industriel et commercial – Administration générale, consultée le 14 mai 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **ANNULE** les délibérations de cession de ladite parcelle.

6. Révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage – Avis du Conseil Municipal.

Dans chaque département, au vu d'une évaluation préalable des besoins et de l'offre existante, notamment de la fréquence et de la durée des séjours des gens du voyage, des possibilités de scolarisation des enfants, d'accès aux soins et d'exercice des activités économiques, le schéma départemental prévoit les secteurs géographiques d'implantation des aires permanentes d'accueil et les communes (de plus de 5.000 habitants) où celles-ci doivent être réalisées.

Conformément à la circulaire du 5 juillet 2001, les avis des Conseils Municipaux figurant au schéma doivent être recueillis.

Sur avis de sa Commission Finances – Développement économique, industriel et commercial – Administration générale, consultée le 14 mai 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage engagée par arrêté préfectoral du 15 novembre 2012, dans lequel est inscrite pour la Ville de Valognes, la construction d'une aire d'accueil avec une première phase de dix places.

7. Requalification du cœur de Ville - phase 1 - entrée de ville - Approbation du dossier de Consultation des Entreprises.

Lors de sa réunion du 23 juin 2011, la Commission Environnement - Cadre du Vie - Urbanisme a validé, au stade de l'Avant Projet, le dossier de requalification du cœur de Ville - Phase 1 : entrée de Ville.

Cette Commission a également :

- * confirmé le choix des matériaux et des principaux mobiliers,
- * retenu la réalisation des enrobés avec une solution de base en noir et, en option, des enrobés clairs éventuellement grenailés,
- * et autorisé l'engagement de la phase « projet ».

Les Services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, sur demande du Maire ont mené du 17 octobre au 9 novembre 2011 une campagne de fouilles pour établir un diagnostic archéologique devant principalement permettre de définir les limites périmétriques du tracé de l'ancien château ducal de Valognes.

Le Cabinet Architecture Action et l'équipe de maîtrise d'œuvre, ont élaboré le Dossier de Consultation des Entreprises, se décomposant en trois secteurs :

- * secteur 1 - Boulevard et place Félix Buhot
- * secteur 2 - Boulevard Félix Buhot
- * secteur 3 - Place du Château.

Sur avis de sa Commission Environnement - Cadre de Vie - Urbanisme, consultée le 14 mai 2012, l'Assemblée communale, *par 21 voix pour et 6 abstentions (M. Fortin qui a donné pouvoir, Mme Le Lanchon, M. Beaussaron, Mme Mouchel, MM. Besselièvre, Lenoble)*, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **ADOpte** le programme de travaux concernant la phase 1 : entrée de Ville, du projet de requalification du cœur de Ville
- **APPROUVE** le Dossier de Consultation des Entreprises établi par le Cabinet Architecture Action et l'équipe de maîtrise d'œuvre, ainsi que les Services Techniques Municipaux
- **RETIENT** comme mode de dévolution des travaux, la procédure d'appel d'offres ouvert
- et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir avec l'entreprise offrant les meilleures conditions.

8. Action partenariale Ville et Centre de Promotion Sociale - C.P.S. - « Entre nature et patrimoine - chemins au naturel ».

Suite à différents entretiens avec les Responsables du Centre de Promotion Sociale concernant le projet d'Espace Local d'Activités Novatrices (ELAN'S), une action intitulée « Entre nature et patrimoine,

chemins au naturel » pourra être mise en place pour permettre à 12 demandeurs d'emploi de construire un projet professionnel.
Ce stage d'une durée de 3 mois, se déroulant du 29 mai au 7 septembre consistera à recenser les chemins et sentiers destinés aux randonnées et promenades afin de les cartographier et de préparer les supports d'information au public.

Sur avis de sa Commission Action sociale, Santé, Handicap, Famille, Logement, consultée le 9 mai 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de soutenir en partenariat cette action de formation mise en place par le Centre de Promotion Sociale - CPS,
- **DONNE SON ACCORD** à la passation d'une convention pour la mise à disposition temporaire et à titre gracieux, d'une salle située au Petit Hamel, et à la participation financière de la Ville pour les actions pédagogiques.

9. Bibliothèque municipale - Demande de subvention auprès du Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition des Bibliothèques de Basse-Normandie.

Sur avis de sa Commission Culture - Patrimoine, réunie le 9 mai 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition pour les Bibliothèques de Basse-Normandie (FRRAB) dans le cadre du plan d'action pour le Fonds Ancien de la Bibliothèque Municipale. Ce soutien financier permettra notamment d'achever le microfilmage du journal « L'Union de Valognes » (1924-1943).

10. Programmation de la Saison culturelle 2012-2013.

Sur avis de sa Commission Culture - Patrimoine, réunie le 9 mai 2012, l'Assemblée communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **DONNE SON ACCORD** à la programmation de la Saison culturelle 2012-2013 proposée
- **Et AUTORISE** la passation des contrats et conventions avec les différents intervenants.

11. Programmation de la Saison musicale 2012-2013 de l'Ecole Municipale de Musique.

Sur avis de sa Commission Enseignement - Education - Aide à la réussite scolaire, consultée le 3 mai 2012, l'Assemblée communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **DONNE SON ACCORD** à la programmation de la Saison musicale 2012-2013 de l'Ecole Municipale de Musique, proposée

- Et **AUTORISE** la passation des contrats et conventions avec les différents intervenants.

12. Organisation d'un second forum des associations.

Lors de sa réunion du 22 novembre 2011, la Commission Sport – Infrastructures sportives – Evènementiel a émis un avis favorable à la mise en place d'un second forum des associations valognaises. Un groupe de travail a ensuite été formé afin d'organiser ce forum.

Sur avis de sa Commission Jeunesse – Temps Libre – Vie associative et de sa Commission Sport – Infrastructures sportives – Evènementiel fixées le 15 mai 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **DECIDE** l'organisation d'une journée des associations le samedi 15 septembre,
- Et **AUTORISE** le Maire à signer les conventions et contrats à intervenir pour les différentes animations.

13. Mise en place d'une « navette car plage et piscine » durant les prochaines vacances estivales.

Afin de permettre aux Valognais et aux Bricquebétais de se rendre sur les plages de Barneville-Carteret, un service de « navette plage » par car pourra être mis en place durant les mois de juillet et août 2012, entre Valognes et Barneville-Carteret, via Bricquebec.

Une autre navette par car pourra circuler entre Valognes et Carentan, pour permettre aux Valognais de se rendre à l'Aquadick de Carentan.

Sur avis de ses Commissions Jeunesse – Temps Libre – Vie associative et Sport – Infrastructures sportives – Evènementiel, fixées le 15 mai 2012, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la mise en place de ces Services.

14. Conventions, contrats et avenants, règlements.

Sur avis favorable de ses différentes Commissions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la passation et au renouvellement des conventions, contrats et avenants suivants, et à la révision d'un règlement.

Dossiers examinés par la Commission Enseignement – Education – Aide à la réussite scolaire le 3 mai 2012 :

- Ecole Municipale de Musique - Convention d'objectifs et de moyens avec le Conseil Général de la Manche – Passation d'un avenant n°1 relatif aux frais de déplacement liés aux réunions de réseau facilitant les échanges entre les différents sites d'enseignement.

- Mise à disposition pour la période du 1^{er} octobre 2012 au 4 juillet 2013 des salles de l'École municipale de Musique - Renouvellement des conventions avec les associations « Ensemble instrumental d'Alauna » et « La Valmontaise » pour des répétitions.

Dossiers examinés par la Commission Culture - Patrimoine le 9 mai 2012 :

- Bibliothèque municipale - passation d'une convention avec la Communauté de Communes du Bocage Valognais pour des animations lecture à la crèche multi-accueil « les Calinoux ».
- Opération Normandie-Pass 2012 - Convention de partenariat avec Normandie Mémoire, permettant aux détenteurs de la carte « Normandie Pass » de bénéficier de réductions ou d'avantages dans des lieux de visites agréés.

Dossier examiné par la Commission Action sociale, Santé, Handicap, Famille, Logement le 9 mai 2012 :

- Mise à disposition à l'Association IPC 50, d'un local situé au 1^{er} étage dans l'immeuble de l'EVEILS 10 rue Binguet - Passation d'une convention pour une durée d'un an à compter du 1^{er} juin 2012.

Dossiers examinés par la Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale le 14 mai 2012 :

- Passation d'une convention d'affiliation au dispositif « SPOT 50 » du Conseil Général de la Manche, destiné à offrir des réductions sur les prestations sportives, culturelles et de loisirs aux jeunes de 11 à 15 ans.
- Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours - Transfert au SDIS de la pleine propriété d'un véhicule 4x4 Land Rover mis à disposition en 1994 dans le cadre de la départementalisation.

Dossiers examinés par la Commission Jeunesse - Vie Associative - Temps Libre le 15 mai 2012 :

- Opération Été Jeunes 2012 - Conventions avec :
 - * Monsieur Yann Métivier, artiste graffeur, pour l'organisation d'un stage de graff pour 16 jeunes âgés de 12 à 17 ans, programmé du 9 au 13 juillet (2 heures le matin) et du 16 au 19 juillet (2 heures le matin et 2 heures l'après-midi) sur le site du complexe sportif Félix Buhot - Coût global : 2.378,60 €
 - * et avec la SCOP (Société Coopérative et Participative) « Le Hangar à Prod » pour un atelier de danse hip-hop pour 12 jeunes âgés de 12 à 17 ans, programmé du 9 au 13 juillet de 10 heures à 12 heures, dans la petite salle du Château - Coût global : 388,70 €

- Mise à disposition à titre gracieux de jeux géants aux Associations valognaises - Conventions de prêt sur demandes ponctuelles.
- Accueil Collectif de Mineurs - ACM - Révision du règlement régissant les activités organisées dans le cadre des « Mercredis-Loisirs » et des « Petites vacances scolaires », applicable à compter de la rentrée scolaire 2012-2013.

Dossier examiné par la Commission Sport - Infrastructures sportives - Evènementiel, le 15 mai 2012 :

- Mise à disposition à titre gratuit des équipements sportifs - Passation de conventions avec les associations relevant de la loi 1901 et avec les établissements scolaires du second degré et la Collectivité de rattachement (Conseil Général pour les collèges et Conseil Régional pour le lycée).

Valognes, le 22 mai 2012

LE MAIRE :

Jacques COQUELIN